

ADIOME FORMATION

6 route de Pitoys
64600 ANGLLET
Email: contact@magma-formation.com
Tel: 05 59 29 74 11



LE CADRE LEGAL APRES LES LOIS ALUR ET MACRON

Maîtrise de la loi et des dernières réformes législatives

Durée: 8.00 heures (1.00 jours) - Formation présentielle

Profils des stagiaires

- Agents immobiliers

Prérequis

- Aucun

Modalités et délais d'accès

L'accès à nos formations peut être initié par l'employeur, à l'initiative du salarié, par un particulier, à la demande de Pôle Emploi ...

Notre organisme de formation s'engage à vous répondre dans un délai de 72 heures. Nous envisagerons la date de début de formation la plus appropriée en fonction de vos besoins, préférences et contraintes. Nous vous préciserons également les objectifs, les compétences acquises et les sources de financement possibles.

Si la formation nécessite des prérequis, nous nous assurerons également que vous les remplissiez soit par des tests, soit par un audit téléphonique.

Sauf cas particulier et en fonction des disponibilités du stagiaire, du formateur ou selon notre planning inter-entreprises, le délai pour la mise en place de la formation est habituellement d'un mois (en moyenne).

Accessibilité

nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap. Chaque situation étant unique, nous vous demandons de préciser à l'inscription votre handicap. Nous pourrions ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et vous permettre de suivre la formation dans les meilleures conditions en accord avec votre employeur. Pour toutes informations complémentaires, nous vous conseillons les structures suivantes : ONISEP, AGEFIPH et FIPHFP.

N'hésitez pas également à contacter notre référent handicap, Adelys DEMONT au 06.72.01.69.43 ou par mail : adelys@adiome.com

ADIOME FORMATION

6 route de Pitoys
64600 ANGLET
Email: contact@magma-formation.com
Tel: 05 59 29 74 11



Objectifs pédagogiques

- Maîtriser le cadre légal de l'exercice des activités de transaction
- Connaître les autorités de contrôle
- Maîtriser les spécificités de la Vente en l'État Futur Achèvement (VEFA)

Contenu de la formation

- LES OBLIGATIONS RELATIVES AUX TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES
 - La loi Hoguet (déontologie, carte professionnelle, garantie financière, obligations ...)
 - La loi SRU et ses applications
 - La loi Macron et ses approfondissements
- DOCUMENTS PROFESSIONNELS OBLIGATOIRES : MANDAT ET TENUE DES REGISTRES
- LES OBLIGATIONS EN MATIERE D'INFORMATION PREALABLE DU CONSOMMATEUR
 - Affichage et contenu du barème des honoraires
 - Formalisme des documents contractuels
- LES OBLIGATIONS EN MATIERE DE LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DES CAPITAUX ET DE FINANCEMENT DU TERRORISME
- LES OBLIGATIONS LEGALES EN PATHOLOGIE DU BATIMENT
 - Diagnostic techniques
 - Électricité, amiante, plomb, termites, gaz, DPE, ERP
 - Diagnostic de surface
 - Loi Boutin
 - Loi Carrez
- AUTORITE DE CONTROLE
- POUVOIR D'ENQUETE DE LA DGCCRF
- HABILITATIONS ET MODALITES DE CONTROLE
- LE CADRE JURIDIQUE DE LA VENTE

Organisation de la formation

Formateur

Formation délivrer par une professionnelle de l'immobilier : NADEGE GODARD.

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Salle comprenant : paperboard, vidéoprojecteurs, tables, chaises.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

ADIOME FORMATION

6 route de Pitoys
64600 ANGLET
Email: contact@magma-formation.com
Tel: 05 59 29 74 11



Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites.
- Questionnaire de validation des acquis.
- Mises en situation.
- Formulaire d'évaluation de la formation (à chaud et à froid).
- Certificat de réalisation de l'action de formation.

Tarifs et lieu

Tarifs

A définir selon les dates et lieux. Nous contacter pour un devis personnalisé.

Nous pouvons vous assister dans la demande de prise en charge auprès de votre OPCO.

Sous réserve d'acceptation de la formation par l'OPCO, de ses critères de prise en charge, de ses conditions de financement et de paiement, il peut être possible selon les cas de ne pas faire l'avance des frais de formation.

Lieu

ADIOME 6 route de Pitoys ANGLET 64600

A définir selon les dates de formation choisies et les disponibilités des salles.

Date de création du document : 8 juin 2021

Dernière mise à jour du programme : 8/06/2021